



Ajaccio, le 12 janvier 2026

Objet : Avis de vacance de l'emploi de secrétaire général de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Corse

Monsieur le Président de CMA France,

Conformément à l'article 20-II du Statut du personnel des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Corse recrute

un(e) secrétaire général(e) positionné(e) au rang 3.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 30 juin 2026 sous pli confidentiel à :

Monsieur le Président de la CMAR Corse
Monsieur Jean Charles MARTINELLI
Chemin de la Sposata – Lieu dit Bacciochi – BP 40958
20700 Ajaccio Cedex 9
Ou par mail : avillelegier@cma.corsica

Avec mes remerciements et restant à votre disposition pour tout complément d'information éventuel, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de la CMAR de Corse,
JC MARTINELLI